**BURKINA FASO**



**Soixante-septième Session Ordinaire**

**de l’Assemblée Générale des Nations Unies**

**ξ≈ ξ≈ ξ≈ ξ≈ ξ≈0≈ξ≈ ξ≈ ξ≈ ξ≈ ξ**

**Déclaration**

**De Son Excellence**

**Monsieur Djibrill Yipènè BASSOLE**

***Ministre des Affaires Etrangères***

***et de la Coopération Régionale***

*New York, le 28 septembre 2012*

**(Vérifier au prononcé)**

**Mission Permanente du Burkina Faso auprès des Nations Unies**

**Permanent Mission of Burkina Faso to the United Nations**

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,**

**Monsieur le Secrétaire général,**

**Distingués Délégués,**

**Mesdames et Messieurs,**

C’est toujours un grand moment pour la délégation du Burkina Faso de se retrouver à ce rendez-vous traditionnel que constitue la Session annuelle de l’Assemblée générale de l’Organisation des Nations Unies.

Il s’agit pour nous, d’un moment particulier de réflexion sur la marche du monde, d’esquisse de pistes pour la construction d’un monde de paix, de sécurité et de solidarité.

La présente 67ème Session de notre Assemblée générale se tient dans un contexte fait d’incertitudes liées à la conjoncture économique internationale difficile, ainsi qu’aux menaces croissantes à la paix et la sécurité internationale.

Les défis que cette situation pose au monde appellent de nous plus de courage, d’efforts, de créativité et de solidarité, si nous voulons parvenir un jour à concrétiser les objectifs de paix et de développement si chers à la communauté internationale.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs,**

Cette année, le Burkina Faso a été éprouvé par une crise alimentaire due à une mauvaise pluviométrie. Le déficit céréalier enregistré s’est aggravé par un afflux massif de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés venus du Mali, parfois avec l’ensemble de leur bétail, du fait de la crise qui prévaut dans ce pays frère depuis le 17 janvier 2012.

Cette situation a amené le gouvernement du Burkina Faso à prendre des mesures urgentes et vigoureuses qui ont permis de contenir son impact négatif sur les couches les plus vulnérables de la société et d’accueillir nos frères maliens dans des conditions humainement acceptables.

C’est le lieu pour moi de redire la reconnaissance et la gratitude du gouvernement et du peuple du Burkina Faso aux institutions spécialisées compétents du système des Nations Unies, à la CEDEAO, à l’UEMOA, au Royaume du Maroc, à la République de Chine Taiwan, au Royaume d’Arabie Saoudite, à l’Algérie, au Japon, à la Tunisie et à l’Egypte, qui nous ont apporté leur aide afin que les refugiés et les populations démunis du Burkina Faso puissent vivre dignement leur condition.

Au plan politique, le Burkina Faso dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions du Conseil consultatif pour les réformes politiques, poursuit le renforcement et la consolidation de son processus démocratique. Après l’organisation réussie d’un enrôlement biométrique sur toute l’étendue du territoire national, le mois de décembre de cette année verra ainsi l’organisation conjointe d’élections législatives et municipales sur la base d’une plus grande transparence et équité.

Sur le plan économique, le Burkina Faso poursuit sa politique d’édification d’une économie forte et prospère au service des besoins fondamentaux de sa population. Pour cela, il a adopté une stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) pour la réalisation de son ambition de progrès qui est de devenir un pays émergent, et lui permettre d’atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Nous nous félicitons de l’adhésion réconfortante des partenaires du Burkina Faso à cette stratégie du gouvernement dont l’objectif ultime est de réaliser une croissance économique forte et soutenue, génératrice d'effets multiplicateurs sur les revenus, d’améliorer la qualité de vie de la population prenant en compte les principaux déterminants de la gestion durable des ressources naturelles.

Le besoin de financement annuel extérieur de la SCADD demeure considérable, malgré les efforts fournis par le gouvernement du Burkina Faso sur la base de nos ressources propres, Nous avons espoir que nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, comme par le passé, seront à nos côtés pour une mise en œuvre réussie de cette stratégie. Nous exprimons notre gratitude à ceux qui ont déjà manifesté leur solidarité à notre égard.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs,**

Le Burkina Faso est conscient de ce qu’il ne saurait y avoir de développement durable sans un environnement de paix et de stabilité. C’est la raison pour laquelle le Président Blaise Compaoré a fait du dialogue et de la médiation des leviers importants pour le maintien de la concorde et de l’entente entre les peuples.

Nous vous sommes donc très reconnaissants d’avoir placé la présente session sous le thème de *« l’ajustement ou le règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques».* C’est un thème qui révèle l’importance du recours aux moyens pacifiques comme mécanisme approprié de règlement des différends.

Le Burkina Faso adhère pleinement au choix de ce thème qui, à la suite de celui de la 66ème session, permettra à la communauté internationale d’approfondir la réflexion et de s’engager résolument dans la voie de la résolution pacifique des conflits par le dialogue, afin d’éviter l’enlisement et l’escalade qui anéantissent nos efforts visant à promouvoir le développement économique et social.

C’est dans cette logique que le Président Blaise COMPAORE, a accepté la mission de médiation que ses Pairs de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), lui ont confiée dans le cadre de la crise malienne.

La médiation de la CEDEAO qui a pour but de résoudre par le dialogue la double crise sécuritaire et institutionnelle qui sévit au Mali, a prioritairement concentré ses efforts sur le retour à l’ordre constitutionnel normal et à la mise en place d’organes de transition stables acceptés par les maliens et reconnus par la communauté internationale, en vue de mettre en œuvre la feuille de route indiquée dans l’Accord cadre du 6 avril 2012, et qui porte sur la gestion de la crise au nord du Mali et l’organisation des élections.

Le Burkina Faso continuera dans le cadre de la CEDEAO et avec l’appui de la communauté internationale, à œuvrer pour la réunification du Mali et à la réconciliation entre les maliens, afin de créer les conditions propices à la tenue d’élections libres et démocratiques sur toute l’étendue du territoire malien.

L’instauration d’une paix stable et durable au Mali nécessitera une approche globale combinant le dialogue politique et l’usage de la force essentiellement destiné à neutraliser les groupes extrémistes terroristes à vocation transnationale dont la présence au nord du Mali est de nature à compromettre irrémédiablement les efforts pour une meilleure gouvernance et un développement social et économique.

Le Président du Burkina Faso, avec l’assistance du Président Goodluck Jonathan poursuivra avec lucidité la recherche de solutions aux causes profondes de la crise qui minent notre sous région et dont la rébellion armée n’a fait qu’amplifier les effets.

Par conséquent, je lance un appel aux mouvements armés maliens, pour qu’ils renoncent au recours systématique aux armes comme moyen de revendication.

Je les exhorte à respecter les libertés fondamentales de leurs concitoyens et à se démarquer résolument des mouvements extrémistes et terroristes afin de promouvoir les valeurs du dialogue et de la démocratie auxquelles le Mali est tant attaché.

**Mesdames et Messieurs,**

La situation de crise au nord du Mali est la manifestation tangible du type de menace qui pèse sur tous les pays de la région du sahel.

Je voudrais à cet égard me réjouir de l’heureuse initiative du Secrétaire général, Monsieur BAN KI MOON qui nous a rassemblés le 26 septembre 2012 en marge de notre Assemblée, autour de la problématique de la paix, de la sécurité et du développement des Etats de la région du Sahel.

Tout en lui renouvelant nos remerciements pour ce faire, je réitère au Secrétaire général, l’estime et la reconnaissance du gouvernement du Burkina Faso pour sa disponibilité et son engagement en faveur de la paix et du développement en Afrique et dans le monde.

Dans le but de toujours œuvrer pour la paix et la sécurité internationale, le Burkina Faso contribue aux opérations de maintien de la paix au Darfour et en Guinée Bissau.

En Guinée-Bissau, le Burkina Faso encourage les efforts déployés par les organes de transition en vue du retour rapide à l’ordre constitutionnel et exhorte les acteurs bissau-guinéens à assurer une transition consensuelle et inclusive et à créer les meilleures conditions pour la mise en œuvre des réformes prioritaires, l’organisation et la tenue d’une élection présidentielle libre et transparente ainsi que l’édification d’un Etat de droit.

Au Darfour, nous encourageons les parties dans le sens d’une meilleure mise en œuvre du Document de Doha, et nous continuerons à apporter notre contribution à travers le mécanisme de mise en œuvre et de suivi prévu par le Document de Doha.

**Monsieur le président,**

**Distingués Délégués,**

**Mesdames Messieurs,**

S’agissant du Sahara Occidental, le Burkina Faso se réjouit de la détermination des Parties à explorer les voies et moyens appropriés pour parvenir à un règlement politique juste et consensuel de la question. Le statut quo actuel n’est ni viable, ni profitable à aucune des Parties, au regard des incidences sur la paix et la stabilité de la sous-région. C’est pourquoi, mon pays n’a eu de cesse de prôner le dialogue et le compromis, dans la perspective d’aboutir à une solution politique acceptable par les Parties. En cela, nous sommes d’avis que « l’initiative marocaine pour la négociation d’un statut d’autonomie de la région du Sahara », pourrait être une voie appropriée pour le règlement de ce différend.

**Mesdames Messieurs,**

Le monde traverse actuellement des moments de grandes incertitudes et d'inquiétudes résultant de l'instabilité économique et financière internationale, de l'accentuation de la pauvreté, de la dégradation continue de l'environnement et de la multiplication des catastrophes naturelles.

En particulier, les récentes crises financières internationales qui compromettent dangereusement l'équilibre de nos économies, mettant à rude épreuve la cohésion de nos sociétés. Elles nous interpellent tous et recommandent de notre part une vigilance constante et une solidarité soutenue.

**La conférence des Nations Unies pour le développement durable, RIO+20, tenue du 18 au 22 juin au Brésil a eu le mérite de nous rappeler nos responsabilités communes mais différenciées de veiller à la protection de notre planète et à la construction d’un développement durable pour les générations futures. Il est capital que les efforts se poursuivent sur les bases consensuelles approuvées par ladite conférence pour trouver les compromis acceptables qui respectent les intérêts des différentes régions du monde.**

**Distingués délégués,**

**Mesdames, Messieurs,**

Le Burkina Faso attache une importance particulière à toutes les questions liées à l’épanouissement de la femme et à cet effet, n'a ménagé aucun effort pour améliorer le statut social et juridique de la femme burkinabè.

La participation de la Première Dame du Burkina Faso, Madame Chantal COMPAORE, Ambassadrice de bonne volonté et Coordonnatrice de la campagne internationale pour l’interdiction mondiale des mutilations génitales féminines, à un évènement de haut niveau contre les mutilations génitales féminines, en marge de la présente session, évènement qu’elle a co-présidé, constitue une nouvelle manifestation de son engagement bien connue pour la défense des droits et de la condition de la femme.

A ce sujet, nous réitérons notre total appui à l’initiative africaine, d’introduire à la présente session un projet de résolution visant à éliminer au niveau mondial les mutilations génitales féminines. Nous formulons le vœu qu'il reçoive l'adhésion de toute la communauté internationale.

**En outre, nous saluons les efforts entrepris depuis le lancement des activités de l’entité ONU-femme et fondons l’espoir que ce nouvel organe permettra de renforcer les activités des Nations Unies en faveur de l’autonomisation et de la défense des droits de la femme, ainsi que l’égalité des sexes surtout dans les pays en développement.**

**Distingués délégués,**

**Mesdames, Messieurs,**

Le Burkina Faso a foi au multilatéralisme, en la solidarité entre les peuples et aux vertus du dialogue entre les Nations.

A cet égard, ma délégation note avec une grande satisfaction le climat apaisé qui règne actuellement dans les relations entre la République de Chine Taiwan et la République Populaire de Chine. Cela milite en faveur de l'octroi à la République de Chine de la place qui est la sienne dans le concert des Nations, y compris par sa participation significative aux activités des organisations internationales telles que l’Organisation de l'Aviation Civile Internationale et la Convention des Nations Unies sur les Changements climatiques.

**Monsieur le Président,**

**Distingués délégués,**

**Mesdames, Messieurs,**

**La nature des menaces et défis auxquels le monde est confronté exige de nous un meilleur partage des responsabilités qui passe par une réforme des Nations Unies.**

**Cette réforme des Nations Unies reste un sujet de grande préoccupation au cœur des enjeux de la gouvernance mondiale. Nous souhaitons que les négociations engagées dans le cadre de cette réforme aboutissent à des compromis acceptables à même de renforcer l’efficacité et l’image des Nations Unies face aux nouveaux défis et aux mutations de notre monde. Ce n’est qu’á ce prix que nous pourrons véritablement évoluer vers l’édification d’un monde plus juste et plus uni.**

Enfin Monsieur le Président, ma délégation a suivi avec intérêt votre discours inaugural de la 67ème session de l’Assemblée générale à travers lequel vous avez fait le tour des grandes questions qui préoccupent nos sociétés démocratiques modernes. Je voudrais donc vous féliciter pour votre élection et pour la vision que vous entendez imprimer à la marche de notre organisation commune. Soyez assurés de l’entière disponibilité et de la pleine coopération de la délégation du Burkina Faso.

Je voudrais également saisir cette opportunité pour dire toute notre reconnaissance à l’endroit de votre prédécesseur, SEM Nassir Abdulaziz Al- Nasser de l’Etat du Qatar, pour les efforts qu'il a déployés durant la 66ème session, et dont les résultats forts appréciables sont le témoin de l’habilité et de l’efficacité avec lesquelles il a conduit nos travaux.

**Je vous remercie.**